

Résumé réalisé par Cindy Louchet

Le dopage : déviance ou fait organisationnel.

Olivier Aubel, le 4 avril 2017, Liévin

Olivier Aubel, Maître d'enseignement et de recherche à la Faculté des sciences sociales et politiques de Lausanne, a inscrit ses travaux dans différents axes de recherche que sont la « *socio-démographie des pratiques sportives (1967-2010)* », l'« *analyse des pratiques en évaluation de politiques publiques* », l'« *histoire sociale des pratiques sportives de nature (1960-1990)* ». Pour finir, « *les pratiques de dopage dans le cyclisme professionnel* » sur lesquelles va porter la présentation de notre invité.

Suite à une demande de l'Union cycliste, Olivier Aubel, ainsi que plusieurs autres chercheurs, se sont intéressés aux équipes professionnelles de la première division mondiale. L'une d'entre elles, Astana, a failli perdre sa licence World Tour en 2015, ce qui a attiré l'attention de l'Union cycliste et motivé la réalisation d'un audit. Il s'agissait alors, pour ces chercheurs, de saisir la manière dont l'équipe Astana s'organisait et si cette organisation justement ne fragilisait pas les coureurs. Malgré la « commande » passée par l'Union cycliste, cette étude ne s'est pas déroulée sans encombre. Les conditions apparaissent inhabituelles, dans le sens où des menaces ont été proférées à l'encontre d'Olivier Aubel et de ses collègues, ce qui a nécessité la mise en place de procédures de sécurité comme l'installation de caméra de surveillance ou encore la vérification des courriers afin de s'assurer qu'ils n'étaient pas piégés. Si ces exemples ne se veulent pas exhaustifs, ils permettent tout de même de comprendre le contexte menaçant, « *effrayant* » pour reprendre les propos de notre invité, dans lequel s'est inscrit leurs investigations.

Pour cette présentation, Olivier Aubel propose d'interroger la pratique du dopage afin de définir si celle-ci peut être qualifiée de « *déviance ou [de] fait organisationnel* ». Pour ce faire, un détour historique s'est imposé afin de revenir sur la première utilisation de produits dopants. Notre invité remonte donc à la fin du XIX^{ème} siècle, période de révolution industrielle pendant laquelle une problématique émerge, celle de la fatigue du travailleur. Pour y remédier, certains médecins se sont tournés vers l'utilisation de produits stimulants. Des expérimentations ont donc été réalisées, non pas dans les usines sur les travailleurs, mais sur les sportifs. Petit à petit, cette pratique licite, faite aux yeux de tous, se banalise au point de devenir un objet publicitaire. De fait, « *cela rentre dans la culture sportive* ». Pour illustrer ses propos, Olivier Aubel prend l'exemple de la testostérone de synthèse. Cette dernière, a été « *développée par des laboratoires pharmaceutiques en collaboration avec des entraîneurs et des sportifs* », et ce de « *manière totalement officielle* ». Il y a donc, selon notre invité, « *une conjonction d'intérêt entre la recherche scientifique, l'industrie pharmaceutique et le monde sportif* », et ce jusque dans les années 60.

Cette période apparaît déterminante. En effet, plusieurs affaires éclatent et conduisent à la remise en cause des pratiques de dopage. Nombreux sont les exemples de coureurs cyclistes victimes de malaise, de crise cardiaque, ou décédant brutalement ; en cause le surdosage de produits dopants. Autant d'évènements qui ont suscité une « *véritable prise de conscience* » et notamment de la part des pouvoirs publics. En 1963, et pour la première fois, « *le dopage [est*

présenté] *comme une pratique à condamner (...) pour des raisons sanitaires, mais surtout morales* ». L'Etat français se saisit dès lors de cette question et cela se traduit par l'élaboration d'une loi deux ans plus tard. Il convient dès lors de combattre cette pratique, de lutter contre le dopage par la réglementation et cela vaut aujourd'hui encore.

Le cyclisme est « *par essence, un sport spectacle* » couvert médiatiquement. Avant chaque tour, une sorte de story telling est organisé à la fois par les journaux sportifs, les sponsors, mais aussi les médias d'un point de vue général. Les affaires de dopage occupent une place de choix à l'approche et même pendant les courses. Il est question des coureurs ayant connu une suspension voire arrêté leur carrière pour cause de dopage et ce afin de montrer que le cyclisme a renforcé ses contrôles effectués sur les sportifs. La lutte anti-dopage devient, sous les projecteurs, « *un véritable théâtre* » dont les rôles principaux sont occupés par d'anciens coureurs professionnels devenus journalistes. Nul doute cependant que ces derniers connaissent la réalité des coulisses, que tous sont conscients que le dopage demeure malgré les interdits réglementaires. Mais cette réalité ne doit en aucun cas être dévoilée au monde profane. En ce sens, des formations sont mises en place afin que face caméra aucun coureur, aucun membre du staff ne révèle ce qu'il se joue à l'abri des regards extérieurs.

Si le dopage est aujourd'hui une pratique illégale mais tolérée à des fins thérapeutiques, force est de constater que dans les faits le recours à des stimulants, des produits dopants demeure dans le monde du cyclisme professionnel.